



parcours Ergonomie et psychologie des facteurs humains

Master Psychologie sociale, du travail et des organisations

Présentation

Le parcours Ergonomie, Psychologie des Facteurs Humains (EPFH) du master PSTO offre une formation professionnalisante dans le domaine de la psychologie du travail et de l'ergonomie. Cette double orientation ouvre aux étudiants des débouchés variés qui couvrent l'ensemble des prestations spécifiques du psychologue en milieu de travail : analyse ergonomique de poste, intervention psychosociologique en organisation, conception de produits innovants, analyse des IHM, etc. Cette formation professionnelle vise une compétence spécifique dans l'analyse des situations de travail en vue d'en améliorer la conception dans la double perspective de la qualité de vie au travail et de la compétitivité de l'organisation.

Objectifs

L'objectif est de former des spécialistes capables d'intervenir dans les trois principaux domaines de spécialisation de l'ergonomie que sont l'ergonomie physique, l'ergonomie cognitive et l'ergonomie organisationnelle, ainsi que dans le domaine de la santé et de la qualité de vie au travail. L'ergonomie physique s'intéresse aux liens entre l'activité physique des hommes et leurs caractéristiques anatomiques, anthropométriques, physiologiques et biomécaniques. Les interventions dans ce domaine portent par exemple sur la prévention des risques professionnels, la prévention de la pénibilité, les postures de travail, les troubles musculosquelettiques (TMS), l'adaptation des postes et le maintien dans l'emploi, la santé et la sécurité au travail, etc. L'ergonomie cognitive s'intéresse aux processus mentaux qui influencent les interactions entre l'homme et les autres éléments d'un système. Les interventions dans ce domaine portent par exemple sur la charge mentale, la fiabilité humaine, les processus de prise de décision, les interfaces homme-machine, la conception de produits innovants, etc. Enfin, l'ergonomie organisationnelle renvoie à l'optimisation des systèmes sociotechniques, incluant les structures, règlements et processus organisationnels. Les interventions dans ce domaine portent par exemple sur l'accompagnement au changement, le travail collaboratif, la communication, l'innovation, etc.

Compétences visées

A l'issue de la formation, les étudiants posséderont les compétences suivantes :

Mettre en place une démarche ergonomique :

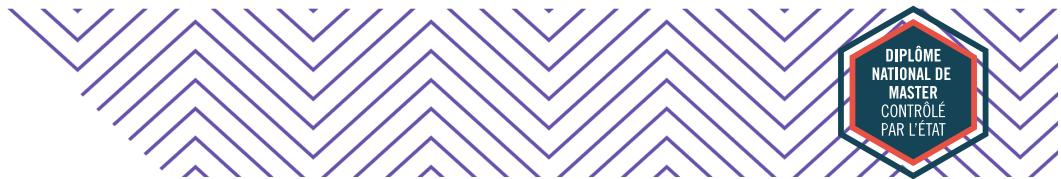
- Analyser la demande, en comprendre les enjeux.
- Construire et planifier son intervention à partir de ses connaissances théoriques et méthodologiques en ergonomie, ainsi qu'en tenant compte des contraintes du terrain.
- Observer et analyser une situation de travail en décrivant finement les gestes et tâches liés à l'activité et en identifiant les facteurs psychologiques, physiques, comportementaux, sensoriels et cognitifs liés à l'activité de travail.
- Construire ses propres outils d'analyse de l'activité de travail (guides d'entretiens, grilles d'observation, questionnaires, référentiel d'activités, ...).
- Utiliser les outils technologiques adaptés et pertinents pour les objectifs de l'intervention (enregistrement vidéo, logiciel de codage de l'activité, eye-tracking, ...).
- Analyser les données recueillies.
- Etablir un diagnostic.
- Préconiser des pistes d'amélioration, en évaluer la faisabilité.
- Questionner sa pratique et l'activité en analysant les différentes pratiques disciplinaires et en s'appuyant sur les théories issues de l'ergonomie, de la psychologie sociale et de la psychologie du travail.

Intervenir dans les principaux domaines de l'ergonomie :

- Ergonomie physique : prévention et gestion des risques physiques (pénibilité, TMS, aménagement physique et spatial des espaces, ...)
- Ergonomie cognitive (charge mentale, fiabilité humaine, attention et vigilance, conception et amélioration de produits et services, ...)
- Ergonomie organisationnelle : réaliser un diagnostic organisationnel, accompagner un changement organisationnel, gérer des conflits et négocier, ...

Intervenir sur des problématiques liées à la santé au travail et aux risques psychosociaux :

- Repérer les troubles psychosociaux, les risques psychosociaux, les maladies professionnelles (stress professionnel, violences au travail, TMS, ...).
- Diagnostiquer, accompagner et prendre en charge des personnes en souffrance.



- Préconiser des solutions de prise en charge et de suivi de la personne en souffrance en tenant compte du contexte et du système dans lequel l'individu est intégré.

Compétences transversales :

- Réaliser une veille informative et documentaire.
- Utiliser des textes réglementaires et des normes.
- Travailler en équipe, et notamment au sein d'une équipe de travail pluridisciplinaire (ingénieurs, gestionnaires, juristes, médecins, ...).
- Réaliser une enquête.
- Conduire et analyser des entretiens individuels ou collectifs.
- Respecter la déontologie.
- Communiquer oralement ou par écrit, en adaptant son vocabulaire aux destinataires.
- Savoir argumenter et synthétiser.

Organisation de la formation

En master 1, tous les cours du semestre 7 sont mutualisés entre les deux parcours « EPFH » et « IPC ». La spécialisation s'opère au semestre 8 avec deux enseignements de 48h spécifiques aux parcours.

L'année de Master 2 du parcours EPFH est organisée en deux semestres. Les cours ont lieu de fin septembre à fin février ; le stage se déroule ensuite à temps complet à partir de début mars. L'UEF1 et l'UEM1 sont mutualisés entre les deux parcours « EPFH » et « IPC », les autres enseignements sont spécifiques au parcours.

Admission

Conditions d'admission

Les informations concernant l'accès au master EPFH sont présentées sur le site du master : <https://sites-formations.univ-rennes2.fr/psychologie-master-ergonomie/>

Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation-inscriptions-candidatures/master>

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Il est également demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- une fiche « projet professionnel », exposant le projet professionnel et argumentant en quoi ce master EPFH est en adéquation avec le projet.

Et après ?

Débouchés professionnels

Ce parcours permet de former aussi bien des psychologues-ergonomes praticiens que des chercheurs. Il permet donc aux étudiants diplômés de s'orienter ensuite soit vers une insertion professionnelle directe, soit de poursuivre leurs études par la préparation d'une thèse de doctorat. Les principales possibilités d'insertion professionnelle sont les suivantes :

- psychologue du travail et ergonome au sein d'une entreprise ou structure publique,
- psychologue du travail et ergonome consultant,
- psychologue du travail et ergonome au sein d'un service de santé au travail ou d'un service de médecine du travail,
- psychologue du travail et ergonome au sein d'un service hygiène et sécurité,
- psychologue du travail et ergonome au sein d'un laboratoire de recherche ou d'un service R&D.

Le taux d'insertion à 6 mois dans le domaine de la psychologie du travail et/ou de l'ergonomie varie de 75% à 100% selon les années. Les résultats détaillés de ces enquêtes "insertion à 6 mois" sont consultables sur le site du master : <https://sites-formations.univ-rennes2.fr/psychologie-master-ergonomie/ce-quils-deviennent/>



Les + de la formation ?

En bref...

Le master EPFH permet l'obtention du titre de psychologue, dans la mesure où l'étudiant justifie d'un cursus complet en psychologie (arrêté du 19 mai 2006)

Stage

- > Stage: Obligatoire (140h en master 1 et 500 h en master 2)

EN RÉSUMÉ

Crédits ECTS : 120 crédits

Durée : 2 ans

Modalité d'enseignement

- Formation initiale
- Formation continue

Nature de la formation : Diplôme national de l'Ens Sup.

Langue(s) d'enseignement : Français

Stage : Obligatoire (140h en master 1 et 500 h en master 2)



Programme

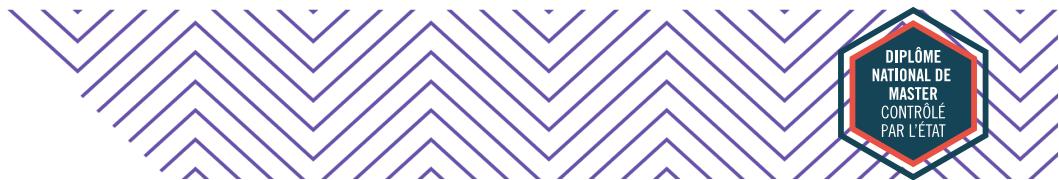
Master 1

Semestre 7

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UEF1 - Initiation à la recherche	UE d'enseignement fondamental				5 crédits
Initiation à la recherche	Enseignement fondamental	36h			5 crédits
UEF2 - Psychologie du travail et des organisations	UE d'enseignement fondamental				8 crédits
Psychologie du travail et des organisations	Enseignement 48h fondamental				8 crédits
UEF3 - Approches fondamentales	UE d'enseignement fondamental				6 crédits
Processus psychosociaux	Enseignement 24h fondamental				3 crédits
Processus cognitifs et motivationnels	Enseignement 24h fondamental				
UEM1 - Méthodes d'enquête en psychologie du travail	UE de méthodologie				4 crédits
Méthode du questionnaire	Enseignement Méthodologie disciplinaire	24h			2 crédits
Méthode de l'entretien	Enseignement Méthodologie disciplinaire	24h			2 crédits
UEM2 - Méthodes: observation et expé. psychologie travail	UE de méthodologie				4 crédits
Méthode d'observation	Enseignement Méthodologie disciplinaire	24h			2 crédits
Méthode expérimentale	Enseignement Méthodologie disciplinaire	24h			2 crédits

Semestre 8

	Nature	CM	TD	TP	Crédits

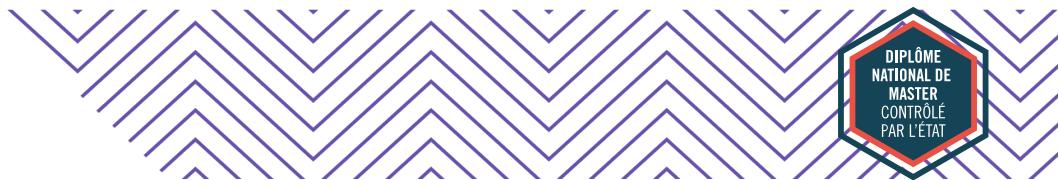


UEF1 - Mémoire de recherche	UE d'enseignement fondamental	10 crédits
Mémoire de recherche	Enseignement fondamental	36h 10 crédits
UEF2 - Santé au travail	UE d'enseignement fondamental	5 crédits
Santé au travail	Enseignement 40h fondamental	5 crédits
UEF3 - Ergonomie et psychologie des facteurs humains	UE d'enseignement fondamental	7 crédits
Ergonomie et psychologie des facteurs humains	Enseignement 24h fondamental	7 crédits
UEF4 - Stage	UE d'enseignement fondamental	5 crédits
Stage	Enseignement fondamental	24h 5 crédits
Stage (140h)	Enseignement fondamental	
Encadrement	Enseignement fondamental	

Master 2

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UEF1 - Santé et qualité de vie au travail	UE d'enseignement fondamental				5 crédits
Santé et qualité de vie au travail	Enseignement fondamental	72h			5 crédits
UEF2 - Pratiques de la recherche en psycho du travail	UE d'enseignement fondamental				3 crédits
Pratiques de la recherche en psycho du travail	Enseignement fondamental	12h	14h		3 crédits
UEF3 - Ergonomie physique	UE d'enseignement fondamental				5 crédits
Ergonomie Physique	Enseignement 14h fondamental	26h			5 crédits



UEF4 - Ergonomie organisationnelle	UE d'enseignement fondamental		5 crédits
Ergonomie organisationnelle	Enseignement 18h	36h	5 crédits
UEF5 - Ergonomie cognitive	UE d'enseignement fondamental		5 crédits
Ergonomie cognitive	Enseignement 16h	32h	5 crédits
UEM1 - Méthodes en ergonomie	UE de méthodologie		7 crédits
Méthodes en ergonomie	Enseignement 20h	44h	7 crédits

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UEF1 - Stage	UE d'enseignement fondamental				25 crédits
Stage	Enseignement fondamental				25 crédits
Suivi de stage	Enseignement fondamental		60h		
Stage (minimum 500h)	Enseignement fondamental				
UEM1 - Méthodologies professionnelles	UE de méthodologie				5 crédits
Méthodologies professionnelles	Enseignement 12h	30h			5 crédits